

## **APPEL A MANIFESTATION D'INTERET 13248**

*Valant mesure de publicité préalable au sens des articles L2122-1-1 et suivants du CGPPP*

CNR a été sollicitée en vue de la mise à disposition sur la commune de SAINT MAURICE L EXIL, d'une parcelle de terrain 'environ 7 ha cadastrée section H N° 819 pour partie dépendant du domaine public qui lui a été concédé, le tout figurant sur le plan/la vue aérienne de situation figurant ci-après.

Les informations sur les risques auxquels ce bien est exposé sont disponibles sur le site Géorisques : [www.georisques.gouv.fr](http://www.georisques.gouv.fr).

### **Utilisation actuelle des lieux :**

Il est ici précisé qu'au jour de la publication du présent appel à manifestation d'intérêt les lieux sont libres de toute occupation.

### **Disponibilité des lieux :**

A titre indicatif la date de disponibilité des lieux susvisés est estimée au *1<sup>er</sup> septembre 2023*

Le dossier de candidature à compléter et à faire parvenir à CNR au plus tard le **26 juin 2023 à 16 h** est à réclamer par les personnes intéressées à l'une des adresses suivantes en précisant la 13248.

- Cnr.vienne@cnr.tm.fr,
- OU CNR Direction Territoriale Rhône Saône Isère - Département domanial – ZA de Verenay – BP 77 – 69420 AMPUIS .

### **DOCUMENTS JOINTS AU PRESENT APPEL A MANIFESTATION D'INTERET :**

- Cahier des conditions générales de l'autorisation d'occupation temporaire du domaine concédé.
- Formulaire de candidature à compléter.

En cas de pluralité de candidatures, une procédure de sélection en vue de la conclusion d'une convention d'occupation sera organisée par CNR qui informera alors tous les candidats ayant valablement déposé leur candidature des modalités de cette procédure.



